



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

*casa
Dahu*



Ce qui suit est principalement une question de bon sens. 😊

ESPACES PRIVATIFS et ESPACES COMMUNS

Pendant toute la durée de votre séjour à *casa Dahu*, personne d'autre que vous-même ne sera libre d'accéder à votre logement sans votre autorisation, pas même votre hôte (sauf en cas de force majeure). Afin de garantir votre intimité, il vous est conseillé de maintenir votre porte fermée à clé. La porte d'entrée doit également rester fermée à clé en permanence.

À l'intérieur, pas de chaussures. Pour le confort de tous, merci de porter des chaussons. *Nous en avons à disposition.*

Il n'est pas permis de manger dans les chambres. Le petit-déjeuner (pour les chambres de l'étage) sera pris autour de la table de la pièce de vie de l'étage (ou éventuellement sur le balcon).

Quand vous quittez un espace commun, il vous est demandé de le laisser propre et rangé.

Des poubelles et des bacs de tri sélectif sont à votre disposition, ainsi que des éponges et des torchons.

Vous avez également accès à un balai, une balayette et une petite pelle, en cas de besoin.

Vous n'êtes pas autorisés à demeurer dans le jardin, la pièce de vie et le balcon de l'étage entre 22h00 et 7h30, afin de limiter les nuisances sonores et de respecter le repos de chacun.

Concernant le mobilier, il n'est pas permis de le déplacer sans l'accord et la présence de votre hôte.

Merci aussi d'éteindre les lumières lorsque vous êtes la dernière personne à quitter les lieux.

STATIONNEMENT

Vous êtes priés de stationner votre véhicule dans les emplacements indiqués.

FUMEURS et VAPOTEURS

Les seuls endroits où il est permis de fumer et devapoter sont les espaces extérieurs dédiés : perron, terrasse et balcon.

Vous y trouverez des cendriers.

VISITEURS

Les occupants des chambres ne peuvent pas recevoir de visiteurs.

Les visites sont uniquement autorisées pour les occupants du gîte et en journée, mais seulement après concertation avec votre hôte.

Lors de leur passage à *casa Dahu*, les visiteurs devront se conformer à ce règlement. Ils devront garer leur(s) véhicule(s) à l'extérieur de la propriété.

ANIMAUX

Les animaux ne sont pas autorisés à *casa Dahu*.

NETTOYAGE FIN DE SÉJOUR

Un nettoyage complet des lieux est effectué après votre départ. Ce nettoyage est compris dans le prix du séjour. Néanmoins, si le degré de salissure des lieux devait dépasser la normalité, le temps supplémentaire passé au nettoyage vous sera facturé.

Les occupants du gîte devront avoir nettoyé et rangé la vaisselle, et vidé les poubelles avant leur départ (*conteneurs à proximité*).

DIVERS

Il est évidemment interdit de détenir et de consommer tout produit illicite dans l'enceinte de *casa Dahu*.

DÉGRADATIONS ou DISPARITIONS

Vous êtes responsable des locaux, du mobilier et des équipements mis à votre disposition.

Vous devrez signaler rapidement toute dégradation ou anomalie que vous constateriez pendant votre séjour.

Tout objet détérioré ou manquant sera facturé à son prix d'achat (ou de réparation, quand cela est possible).

Dans le cas d'une dégradation ou d'une disparition dans les locaux à usage commun, si la personne responsable n'est pas identifiée, le montant imputé sera réparti sur l'ensemble des occupants du moment.

Si vous égarez une ou plusieurs des clés qui vous ont été remises, la (ou les) serrure(s) correspondante(s) devront être changées, par mesure de sécurité. Ce remplacement vous sera facturé.

Concernant vos effets personnels, *casa Dahu* décline toute responsabilité en cas de dégradation, de disparition ou de vol.

